



les  
assises  
de la  
*Culture*

## Plan d'action de la politique culturelle vannetaise





- En réponse à la volonté de soutenir, de développer et de valoriser le tissu culturel vannetais
- En réponse aux besoins en matière de communication et d'accessibilité des lieux culturels
- En réponse au renforcement d'une culture pour tous



En réponse à la volonté de soutenir, de développer et de valoriser le tissu culturel vannetais

Soutien

Outil numérique participatif

Mutualisation

Critérisation

Bourse d'aide

Temps de rencontre



- Bourses d'aides à la création (2000 euros max.).
- Critérisation des demandes de subventions pour 2024.
- Création d'un outil numérique participatif de mise en réseau des acteurs culturels du territoire.
- Mutualisation de locaux (compagnies de théâtre).
- Création de deux temps de rencontre : événement organisé par la Ville de façon annuelle et mise en place de rencontres par les acteurs locaux.
- Soutien à la création de tiers-lieux (Hangar et B.R.E.F.) dont pérennisation d'un tiers-lieu sur la Rive Gauche.
- Mise à disposition des Lavoirs pour les expositions des associations.
- Mise en place de formations destinées aux acteurs associatifs sur les problématiques des violences sexistes et sexuelles et du développement durable.





En réponse aux besoins en matière de communication et  
d'accessibilité des lieux culturels

Accessibilité

Numérisation des collections

Cahier des charges

Desserte des équipements

Horaires d'ouverture

Développement durable



- Refonte du plan de communication culturelle.
- Définition d'un cahier des charges pour une destination culturelle future de la Cohue (privée et publique).
- Mise en accessibilité physique des équipements. Labellisation Tourisme et handicap.
- Déploiement de dispositifs de médiation favorisant un accès à tous.
- Mise en ligne du portail des collections beaux-arts et archéologiques.
- Mise en ligne des collections des Archives municipales dans le cadre de la réglementation.
- Étude globale sur les horaires d'ouverture des équipements municipaux.
- Prise en compte des remarques sur les transports en lien avec l'Agglomération (bus et mobilité douce).
- Mise en place de modalités de covoiturage avec la plateforme ouestgo.fr.



En réponse au renforcement d'une culture pour tous

100% EAC

Tarifs adaptés

Structuration de la politique événementielle

Patrimoine matériel et immatériel

Saisonnalité

Pôle Conservatoire



- **Labellisation 100 % EAC : ouverture à tous les âges de la vie ainsi qu'à toutes les disciplines.**
  - Programmation EAC pour tous les événements portés par la Ville.
  - Attention particulière à porter à la tranche des 18-35 ans (jeunes adultes).
  - Développement d'un projet sur les arts oratoires en lien avec les établissements scolaires.
  
- **Création d'un pôle unique pour le Conservatoire dans un bâtiment adapté.**





- **Soutien et valorisation du patrimoine matériel et immatériel local : patrimoine bâti et culture bretonne.**
  - Restauration du château de l'Hermine, de Château Gaillard et des orgues de St Patern.
  - Plan de gestion des remparts.
  - Extension du label Villes et Pays d'art et d'histoire en 2023 en lien avec l'Agglomération.
  - Passage au niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.
  - Participation aux Assises de la Culture bretonne organisées par l'Agglomération en 2023.



- **Évolution de la stratégie événementielle : assurer l'attractivité de la ville pour les habitants et les visiteurs.**
  - **Équilibrer la saisonnalité** des manifestations avec des temps forts mensuels, via des propositions diversifiées et qualitatives.
  - **Consolider/développer les évènements** qui rayonnent au niveau national en leur dédiant des moyens adéquats et en soutenant les organisateurs associatifs.
  - **Structurer la politique de développement durable** (gestion des déchets, mobilité...).



- Structurer la politique en arts visuels en capitalisant sur la photographie (amateurs et professionnels).
- Donner de la vie à l'histoire et au patrimoine de Vannes.
  - Journées Européennes du Patrimoine.
  - Festival d'Arvor.
- Développer les arts vivants.
  - Rayonnement de Jazz en Ville et développement du jazz sur le territoire intercommunal.
  - Déploiement des Émancipées hors-les-murs.
  - Évolution de la Fête de la Musique en partenariat avec l'Échonova.



